

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 juin 2010**

Date de convocation du conseil municipal : 10 juin 2010

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIEN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Benoît DEBOUT, Pascal MORPAIN, MM James HOWES, Eric VAGANAY, Mme Maryline BUZIN.

Absents et Excusés : Chrystel BEGOUX (pouvoir à Jean-François HOUETTE), Damien BERTHE de POMMERY (pouvoir à Patrice Larchevêque).

Secrétaire de séance : Mme Eric Vaganay.

□□□□□

Début de la séance à 20h40.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2010

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2010 est adopté à l'unanimité.

2. Loyer communaux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents d'augmenter le montant mensuel des loyers communaux selon l'indice de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2009 (en appliquant le coefficient multiplicateur : 1,040948085), soit une variation annuelle de 2,24%.

Ce qui modifie les loyers comme suit :

- Mme ESMERY ; 5, rue du Puits : 241,30 € par mois applicable au 1^{er} juillet 2010,
- M. VERGRUCHT ; 13, rue de Meaux : 301,00 € par mois applicable au 1^{er} juillet 2010,
- M. FORET ; 5, rue du Puits : 422,50 € par mois applicable au 1^{er} juillet 2010,
- Melle FRANCOIS ; Ecole : 354,90 € par mois applicable au 1^{er} juillet 2010,
- M. CARMETRAN ; 9 rue de Meaux : 963,90 € par mois applicable au 1^{er} octobre 2010.

Un courrier sera envoyé à chacun des locataires concernés pour l'informer de cette décision.

3. Prix Carité

Le conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer le Prix Carité 2010, à Mademoiselle Sylvie JULLES, née le 27 avril 1993 à Paris (17^{ème}), conformément à l'avis du Père Noblet et selon les souhaits testamentaires de Madame Carité. La valeur du prix est maintenue à 200 €.

4. Journaux citoyenne

La journée citoyenne se déroulera le samedi 19 juin 2010 sur la voie communale du chemin de Chamant au Puits de Rully. L'essentiel sera le nettoyage des abords du chemin qui servent de dépôt de déchet. Douze personnes ont répondu présent en dehors des membres du Conseil Municipal, le matériel de la commune est réquisitionné. Le syndicat de la Nonette prête trois débroussailleuses et Monsieur Charles-Edouard de Pontalba met à la disposition de la commune une remorque, un tracteur et un godet pour le transport et le ramassage des déchets.

5. Fête du village

La fête du village aura lieu le dimanche 11 juillet 2010 avec une messe à 11 heures quinze suivi du repas communal organisé par le comité des fêtes. La brocante se déroulera le 14 juillet et sera principalement située rue de l'Eglise et rue Belotte et la rue de Meaux entre le N°31 et 39. Un arrêté d'interdiction de stationnement dans ces rues sera pris et les riverains seront autorisés à stationner sur le parking de la salle Jean Ruby.

6. Travaux salle Jean Ruby

Les travaux dans la salle Jean Ruby démarreront le lundi 12 juillet. Ils concerneront la petite salle, l'entrée et les toilettes. Monsieur Pascal Morpain tiendra à disposition des élus volontaires un calendrier des présences.

7. Questions diverses

Point sur les travaux

A la demande de M Howes, Monsieur le maire fait le point sur les travaux en cours :

- Concernant les travaux de sécurité sur la RD330, une nouvelle convention a été envoyée au Conseil Général et nous attendons leur décision pour la réfection de l'enrobé.
- Les dossiers de demandes de subvention pour les travaux de renforcement électrique doivent être préparés par SE60.
- Le projet de rénovation du lavoir doit être revu en liaison avec le PNR avec la pose de micros pieux supplémentaires côté rivière.

Club Foot

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M Jean-Marc Baron, président actuel, a décidé de remettre sa démission. Une Assemblée Générale du club doit se tenir le 20 juin pour constituer un nouveau bureau et revoir l'organisation.

C.C.C.S.O

M Larchevêque informe le Conseil Municipal qu'au cours du dernier Conseil Communautaire du 14 juin, suite à une présentation par les responsables de l'association « Pas de centrale en Basse Automne », la communauté de communes Cœur Sud Oise, à l'unanimité, vote un avis défavorable à l'implantation de la centrale à gaz à Verberie, en bordure de son territoire.

Un lien avec le site de l'association « Pas de centrale en Basse Automne » sera mis en place sur le site de la commune.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 16 septembre 2010 à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h02.